

22. Les pays étrangers savent bien que les régimes des politiques fiscales des colonies diffèrent entre eux et de celui de la mère-patrie, et si une politique comme celle qu'on invoque allait être adoptée, il est plus que probable que nos rivaux étrangers useraient de représailles, et le résultat serait grandement injurieux à tout l'Empire.

23. Au cours de la discussion à la Conférence, l'opinion a généralement prévalu, que l'arrangement était peu acceptable à ce pays tant qu'une si grande proportion du commerce de la Grande-Bretagne serait faite avec les pays étrangers, mais que le commerce colonial de la Grande-Bretagne augmentait tellement plus vite que son commerce étranger, que le jour n'était pas éloigné où les arguments dont on se sert pour combattre la résolution seraient d'aucune valeur.

24. Comme question de fait, cependant, la proportion du commerce colonial de ce pays mise en regard de son commerce étranger est approximativement la même maintenant qu'il y a quarante ans passés.*

Le développement du commerce extérieur ne se maintient pas toujours sur le même pied que l'accroissement de la population, spécialement quand il doit compter sur les restrictions du tarif, soit établi au point de vue de la protection, soit au point de vue du commerce international. Et bien que les colonies aient ouvert un large champ pour l'extension de la population et du capital anglais, peut-être plus abondamment que dans aucune autre colonie étrangère, il n'y a présentement aucune apparence soutenable d'altération dans les proportions relatives du commerce étranger et colonial. Mais quand bien même ces proportions seraient renversées, le gouvernement de Sa Majesté est convaincu que les résultats désastreux qui pourraient découler d'une politique préférentielle ne pourraient être mitigés que d'une quantité minime, tout en retombant sur ce pays, avec un effet moindre sur les colonies que si le système actuel était maintenu.

25. J'ai traité ce point au long parce que l'appui considérable qui lui a été donné de la part de la majorité des représentants formant partie de la Conférence, lui a donné droit à un examen profond et rend opportun d'exposer les raisons à la suite desquelles le gouvernement de Sa Majesté en est arrivé à la décision que le projet n'atteindrait pas le but désiré, savoir, le maintien et l'accroissement de l'Empire.

26. Je passe maintenant à la deuxième partie de la résolution qui dit : "Jusqu'à ce que la métropole trouve le moyen de conclure des arrangements de douane avec ses colonies, les colonies devraient s'entendre pour établir un tarif douanier plus favorable, relativement aux produits de chacune d'elles, soit en tout, soit en partie, que celui qui existe actuellement quant aux produits similaires provenant des pays étrangers."

*On ne peut établir de comparaison que depuis 1854. Pendant la période de cinq ans 1854-58, le total des importations dans ce pays a été de £820,904,330; les importations venant des possessions britanniques ont été de £195,556,990 ou 23·8 pour 100 du montant total. Dans le cours des cinq années, 1889-93, le montant total des importations a été de £2,112,252,916 et les importations provenant des possessions britanniques ont été de £482,427,761 ou 22·8 pour 100 du total. Les exportations totales durant la période 1854-58 se sont élevées à la somme de £657,699,825, et les exportations aux possessions britanniques à £186,056,817; soit 28·3 pour 100 du total. Pendant la période de 1889-93 le total des exportations expédiées de ce pays s'est élevé à £1,521,736,951, dont l'exportation aux possessions britanniques s'est élevée à £438,491,542, soit 28·8 pour 100. A compter ensemble les importations et les exportations le commerce de ce pays avec les possessions britanniques dans la première des deux périodes formait 25·8 pour 100 du montant total, et dans la dernière, 25·3 pour 100.